

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

**POINT 4B DE L'ORDRE DU JOUR**

**CX/FL 05/33/5-ADD.1**

# F

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

**COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES  
ALIMENTAIRES  
TRENTE-TROISIÈME SESSION  
KOTA KINABALU, MALAISIE, 9 – 13 MAI 2005**

***AVANT-PROJET D'AMENDEMENT AUX DIRECTIVES CONCERNANT LA  
PRODUCTION, LA TRANSFORMATION, L'ÉTIQUETAGE ET LA  
COMMERCIALISATION DES ALIMENTS BIOLOGIQUES :  
AVANT-PROJET D'ANNEXE 2 RÉVISÉE – TABLEAU 1  
(NITRATE DE SODIUM NATUREL)  
(ALINORM 04/27/22, ANNEXE VIII ET CL 2004/22-FL)***

**OBSERVATIONS DES GOUVERNEMENTS À L'ÉTAPE 3**

**OBSERVATIONS DE :**

**CANADA**

**AVANT-PROJET D'AMENDEMENT AUX DIRECTIVES CONCERNANT  
LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION, L'ÉTIQUETAGE ET LA  
COMMERCIALISATION DES ALIMENTS BIOLOGIQUES :**

**AVANT-PROJET D'ANNEXE 2 RÉVISÉE – TABLEAU 1**

**(NITRATE DE SODIUM NATUREL)**

**(ALINORM 04/27/22, ANNEXE VIII ET CL 2004/22-FL)**

**OBSERVATIONS DES GOUVERNEMENTS À L'ÉTAPE 3**

**CANADA :**

Le Canada se réjouit de fournir les observations suivantes en réponse à la Lettre circulaire 2004/22-FL concernant l'ajout à l'étape 3 du nitrate de sodium naturel au Tableau 1 : Substances destinées à la fertilisation et à l'amélioration du sol du Projet d'amendement aux *Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments biologiques*.

Bien que le secteur de l'agriculture biologique du Canada ne soit pas favorable à l'utilisation du nitrate de sodium naturel en agriculture biologique, le Canada observe que l'intention de l'Annexe est de fournir des directives sur les substances que les autorités nationales pourraient autoriser. Chaque pays doit évaluer, en fonction des critères établis et de sa propre situation, s'il est approprié d'utiliser cette substance. Par conséquent, le Canada est disposé à envisager l'inclusion de cette substance et suggère que des restrictions relatives à son usage soient fournies dans le tableau indiqué. Le Canada observe aussi qu'un groupe de travail électronique dirigé par les États-Unis a été mis sur pied pour établir un processus de décision défendable, transparent et normalisé pour l'évaluation des substances. Le Canada suggère que le nitrate de sodium naturel serve à tester ce processus d'évaluation.